

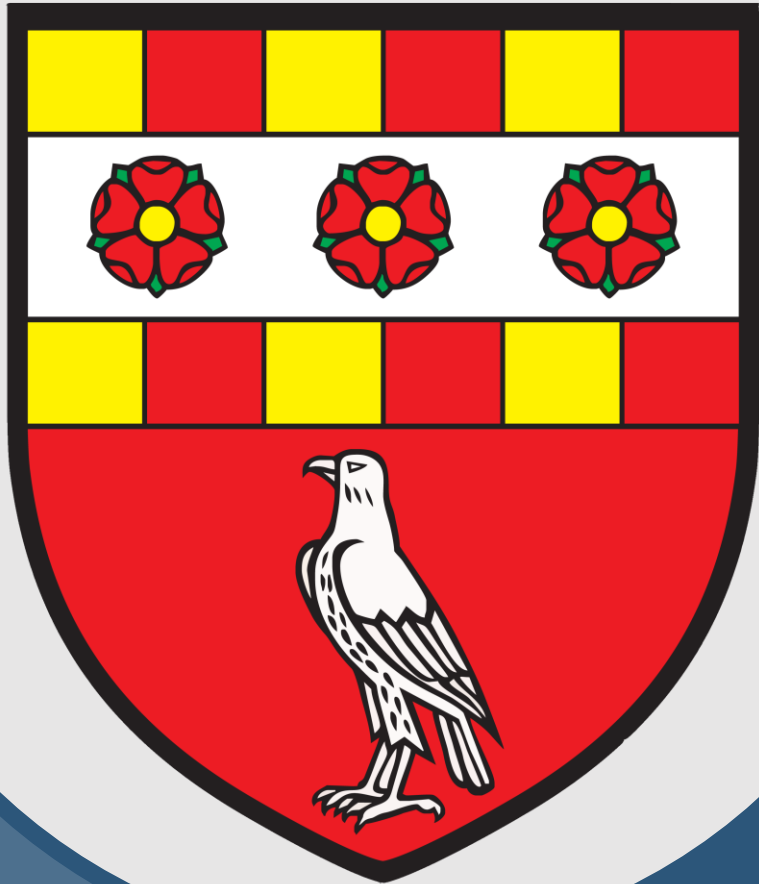
CONSEIL GÉNÉRAL DE CUGY

14 DÉCEMBRE 2022 / 20H00

TRACTANDA

1. Ouverture de la séance par M. le Président Jonas Saugy
2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Général du 21 septembre 2022
3. Budgets 2023
Pour tous les points suivants :
 - *présentation*
 - *rapport de la Commission financière*
 - *approbation*
 - 3.1. Budget d'investissements
 - 3.1.1. Demande d'un crédit pour l'aménagement de la place du village (CO)
 - 3.1.2. Demande d'un crédit pour la réfection de la route « Impasse du Sécheron »
 - 3.1.3. Demande d'un crédit pour l'achat d'un tracteur tondeuse et robot pour la voirie
 - 3.1.4. Demande d'un crédit pour l'adduction d'eau au « Chemin des Frossailles »
 - 3.1.5. Demande d'un crédit pour l'adduction d'eau à la « Grange-des-Bois »
 - 3.1.6. Demande d'un crédit pour la récupération des eaux sur le Haut de Vesin (secteur Les Vuarnoz)
 - 3.2. Budget du compte de résultat
4. Désignation de l'organe de révision des comptes – approbation
5. Proposition de M. Manuel Pires « Mise à disposition en libre accès des protections hygiéniques dans les écoles, les institutions publiques et sportives, ainsi qu'au sein de l'administration communale »
6. Présentation de l'avancement de l'étude d'urbanisation du centre village de Cugy (parcelle 170)
7. Présentation de l'avancement de l'étude de mobilité
8. Informations de la commission climat-énergie
9. Informations communales
10. Divers





POINT 3.1: BUDGET DU COMPTE DES INVESTISSEMENTS 2023

CADRE LEGAL / DÉFINITIONS

Crédit (art. 24 LFCo)

Autorisation octroyée à l'organe exécutif de procéder, dans un but précis, à des engagements financiers pour un montant déterminé

Crédit d'engagement

⇒ **Lié à un objet**
(art. 25 ss LFCo)

Autorisation de procéder à une dépense nouvelle, unique, ou périodique, pour un objet déterminé

- **Crédit d'étude**
- **Crédit d'ouvrage**
- **Crédit-cadre**



POINT 3.1: BUDGET DU COMPTE DES INVESTISSEMENTS 2023

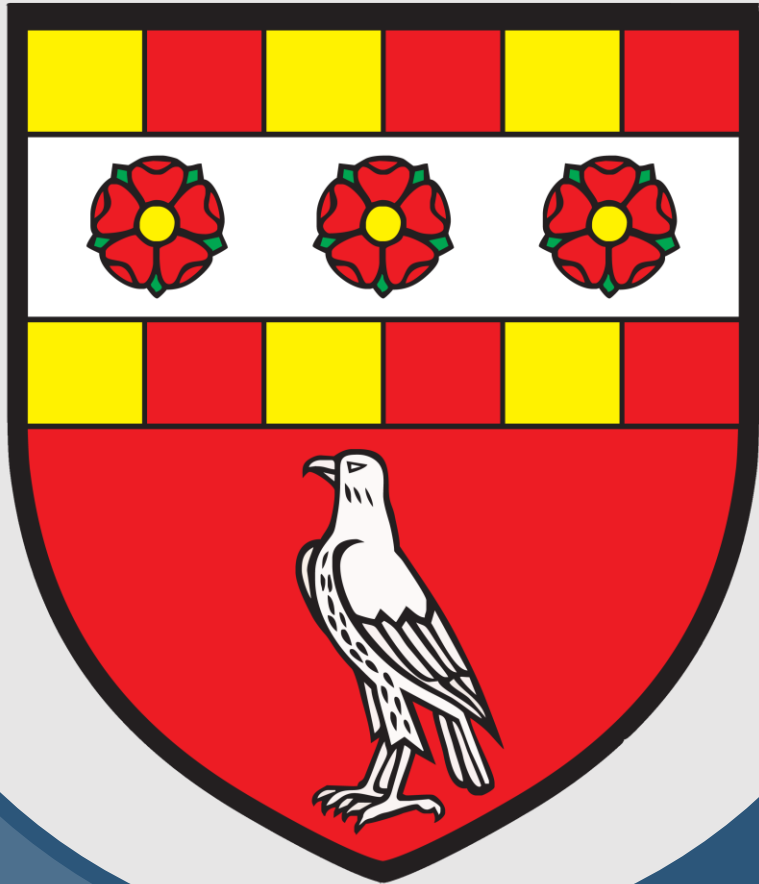
POINTS CLÉS

- Nouveaux crédits pour 2023 : 755'000.00
- Reports de crédits (déjà votés) : 1'774'900.00
- Total des crédits: **2'529'900.00**

Chiffres-clés à fin 2021

- Capacité d'investissement : 16'020'892.27
- Fortune : 6'969'422.25
- Dette nette : 6'525'728.07





POINT 3.1.1 : DEMANDE D'UN CRÉDIT POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU VILLAGE (CO)

But de la dépense :

- Un crédit est demandé au Conseil Général, pour un aménagement complémentaire de la place du village devant le CO.
- Il s'agit d'équiper le « kiosque » avec du mobilier urbain mobile (chaises et tables) ainsi que la fabrication d'un comptoir pour la vente de boissons lors des manifestations.
- La demande de crédit comprend également la création d'une nouvelle armoire électrique qui abritera notre compteur et une alimentation de 80 ampères jusqu'au regard proche des gradins où sera disposé notre tableau électrique pour les manifestations d'envergure.



FINANCEMENT

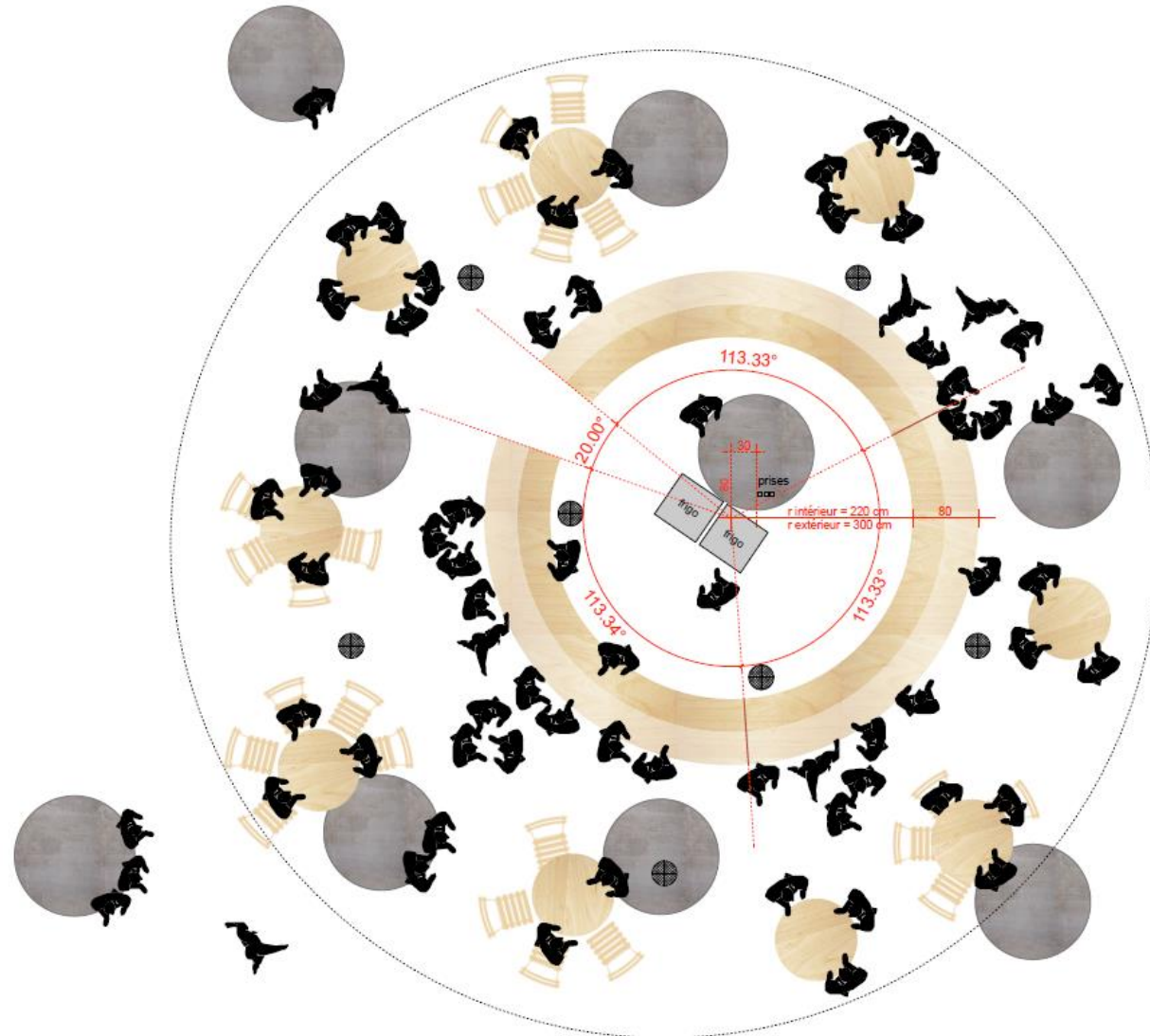
Investissement:

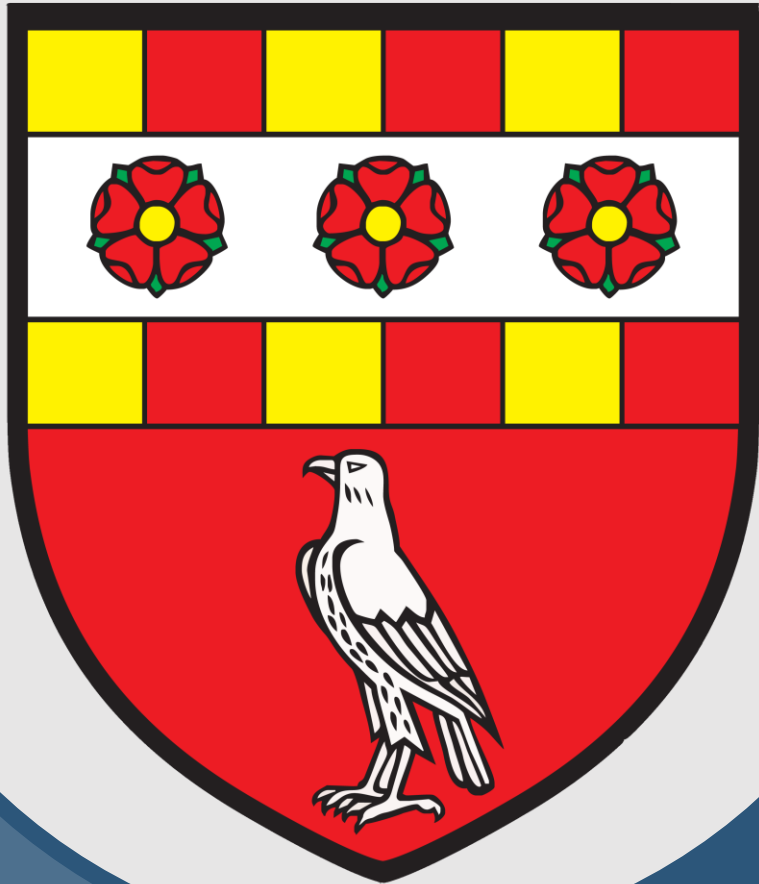
A charge de la commune : Fr. 45'000.-

Financé par les liquidités de la commune



POINT 3.1.1 : DEMANDE D'UN CRÉDIT POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU VILLAGE (CO)





POINT 3.1.2 : DEMANDE D'UN CRÉDIT POUR LA RÉFECTION DE LA ROUTE « IMPASSE DU SÉCHERON »

But de la dépense :

- Un crédit est demandé au Conseil Général pour la réfection de la route « Impasse du Sécheron »
- L'infrastructure du quartier de « l'Impasse du Sécheron » était repris (comme plusieurs autres) avec un revêtement bitumineux, couche de base uniquement.
- Suite à la dégradation de celui-ci l'état général est très mauvais. Une révision complète de la route, des bordures et des grilles s'impose.

FINANCEMENT

Investissement:

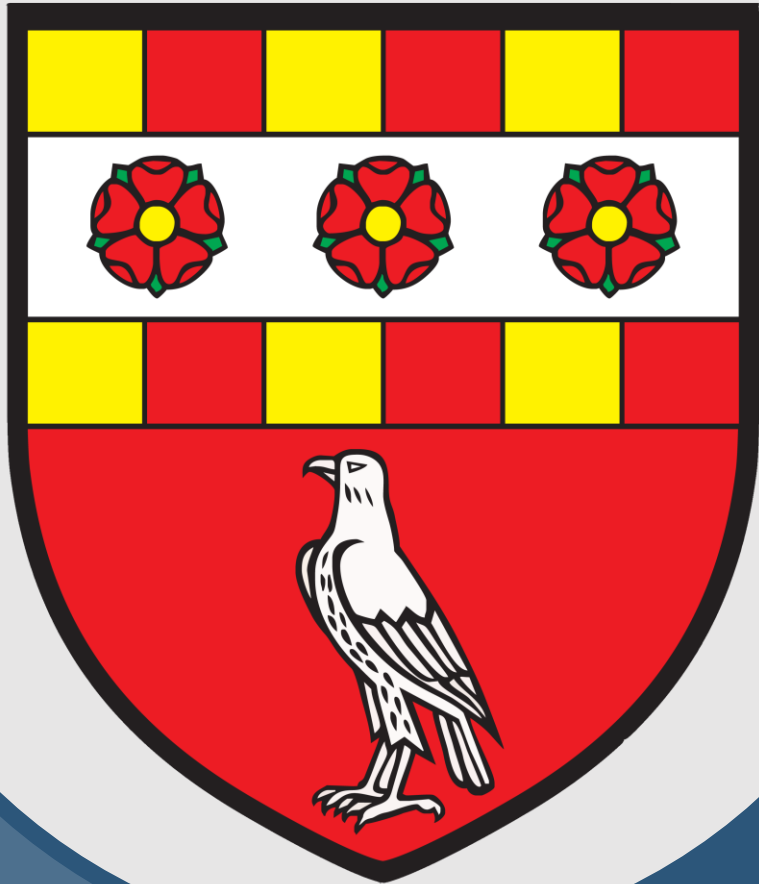
A charge de la commune : Fr. 120'000.-

Financé par les liquidités de la commune



POINT 3.1.2 : DEMANDE D'UN CRÉDIT POUR LA RÉFECTION DE LA ROUTE « IMPASSE DU SÉCHERON »





POINT 3.1.3 : DEMANDE D'UN CRÉDIT POUR L'ACHAT D'UN TRACTEUR TONDEUSE ET ROBOT POUR LA VOIRIE

But de la dépense :

- Un crédit est demandé au Conseil Général pour l'achat d'un tracteur tondeuse et d'un robot pour la voirie.
- En effet, notre tracteur tondeuse a déjà plusieurs années et les coûts de réparation à venir seraient importants, notamment dus à la charge supplémentaire de travaux liés aux aménagements extérieurs du CO. Quant au robot, il permettra de faucher les talus du terrain de foot, tâche périlleuse avec un tracteur tondeuse, ce qui dégagera du temps supplémentaire pour nos employés.

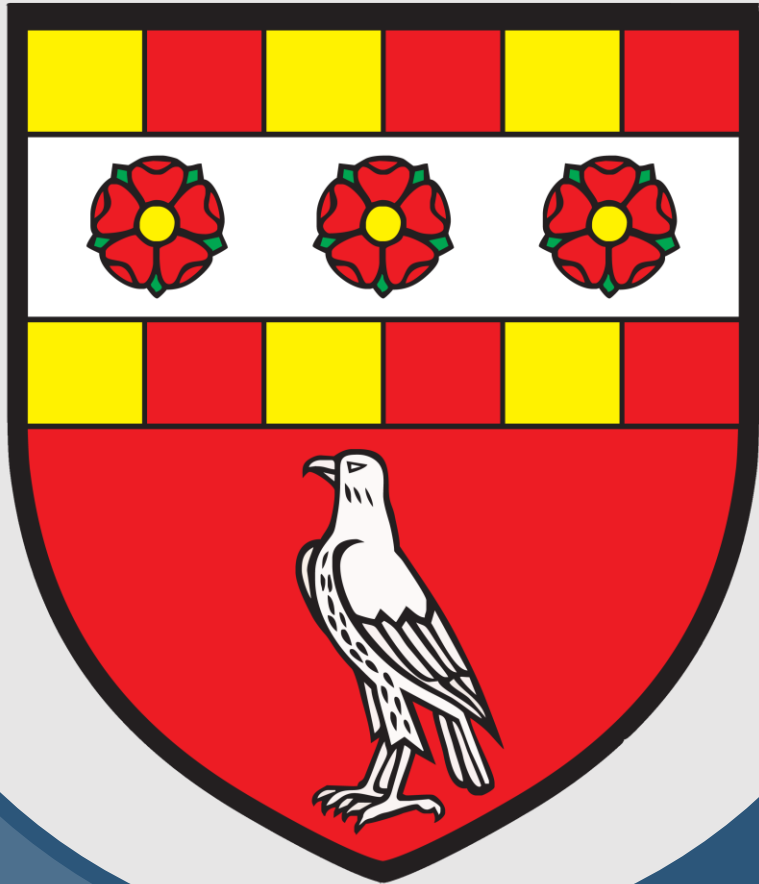
FINANCEMENT

Investissement:

A charge de la commune : Fr. 40'000.-

Financé par les liquidités de la commune





POINT 3.1.4 : DEMANDE D'UN CRÉDIT POUR L'ADDUCTION D'EAU AU « CHEMIN DES FROSSAILLES »

But de la dépense :

- Un crédit est demandé au Conseil Général pour l'adduction d'eau au « Chemin des Frossailles ».
- La conduite en fonte a plus de 60 ans. Nous avons constaté des faiblesses et une fuite sur cette conduite qui a été réparée en août 2022. Cette conduite se situe sur des parcelles privées. Le conseil communal vous propose de remplacer cette conduite et de la déplacer sur le domaine public (donc sous la route communale). La borne hydrante est aussi défectueuse et devra être remplacée.

FINANCEMENT

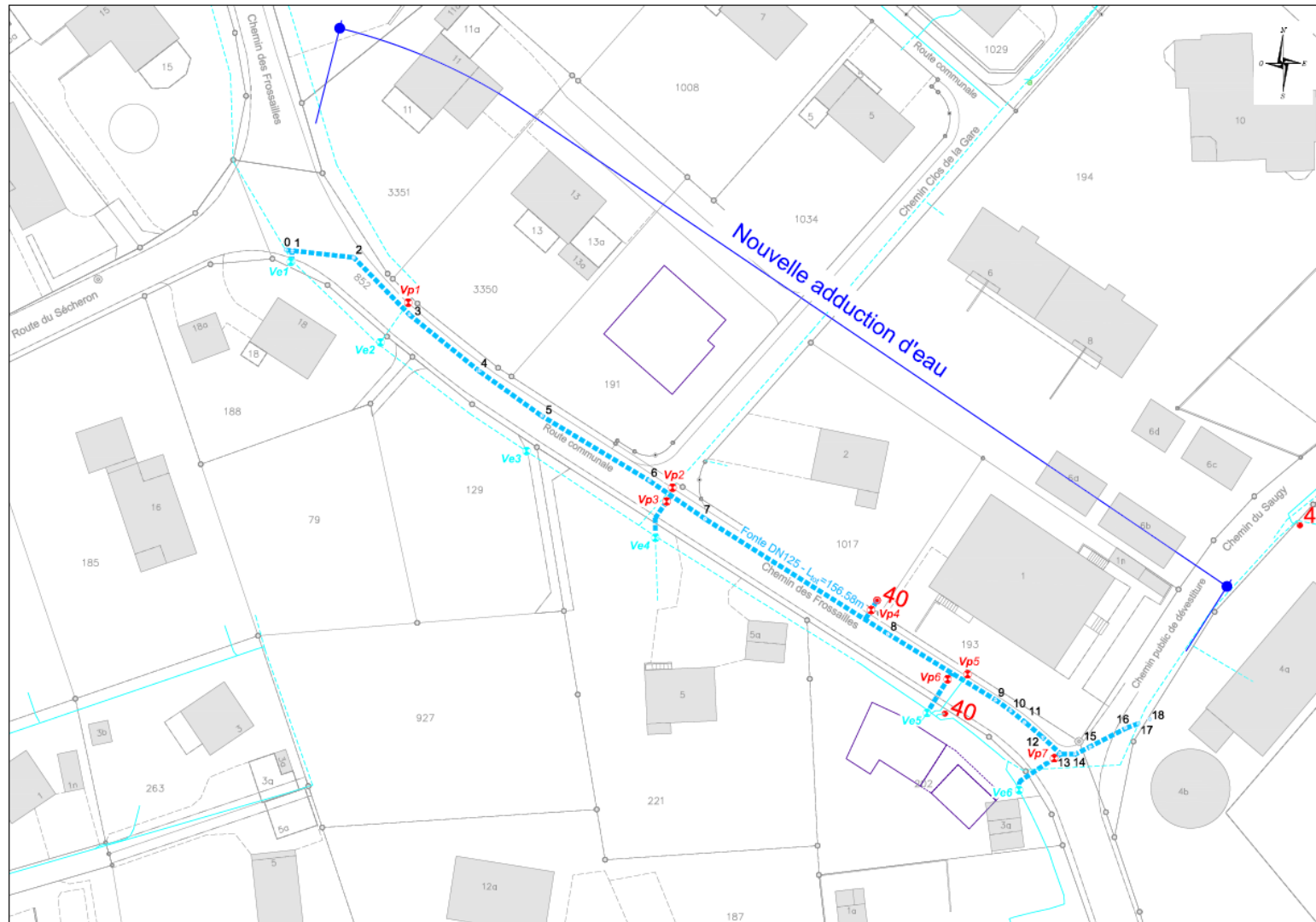
Investissement:

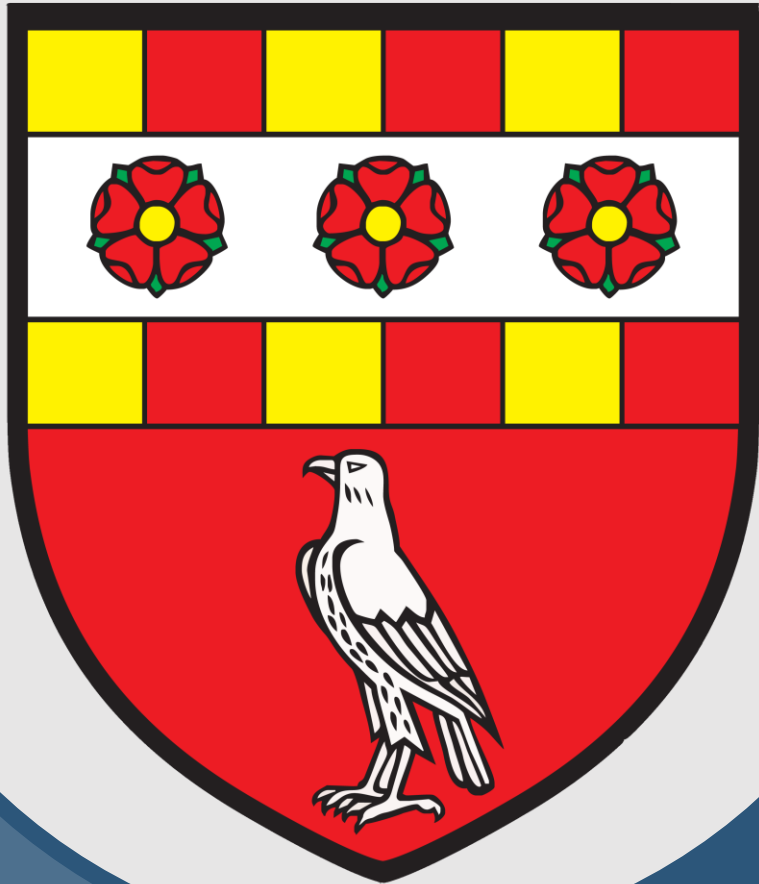
A charge de la commune : Fr. 170'000.-

Financé par les liquidités de la commune



POINT 3.1.4 : DEMANDE D'UN CRÉDIT POUR L'ADDUCTION D'EAU AU « CHEMIN DES FROSSAILLES »





POINT 3.1.5 : DEMANDE D'UN CRÉDIT POUR L'ADDUCTION D'EAU À LA « GRANGE-DES-BOIS »

But de la dépense :

- Un crédit est demandé au Conseil Général pour l'adduction d'eau à la « Grange-des-Bois ».
- La conduite en fonte a plus de 70 ans. Nous avons eu deux fuites d'eau depuis 2019 sur cette conduite. Le conseil communal vous propose le remplacement de cette conduite ainsi que l'assainissement de l'ancien réservoir où passe actuellement cette conduite. La conduite serait remplacée depuis la croix entrée Grange-des-Bois, direction la laiterie sur la parcelle agricole de Mme Viviane Eberle et M. Yves Bersier.

FINANCEMENT

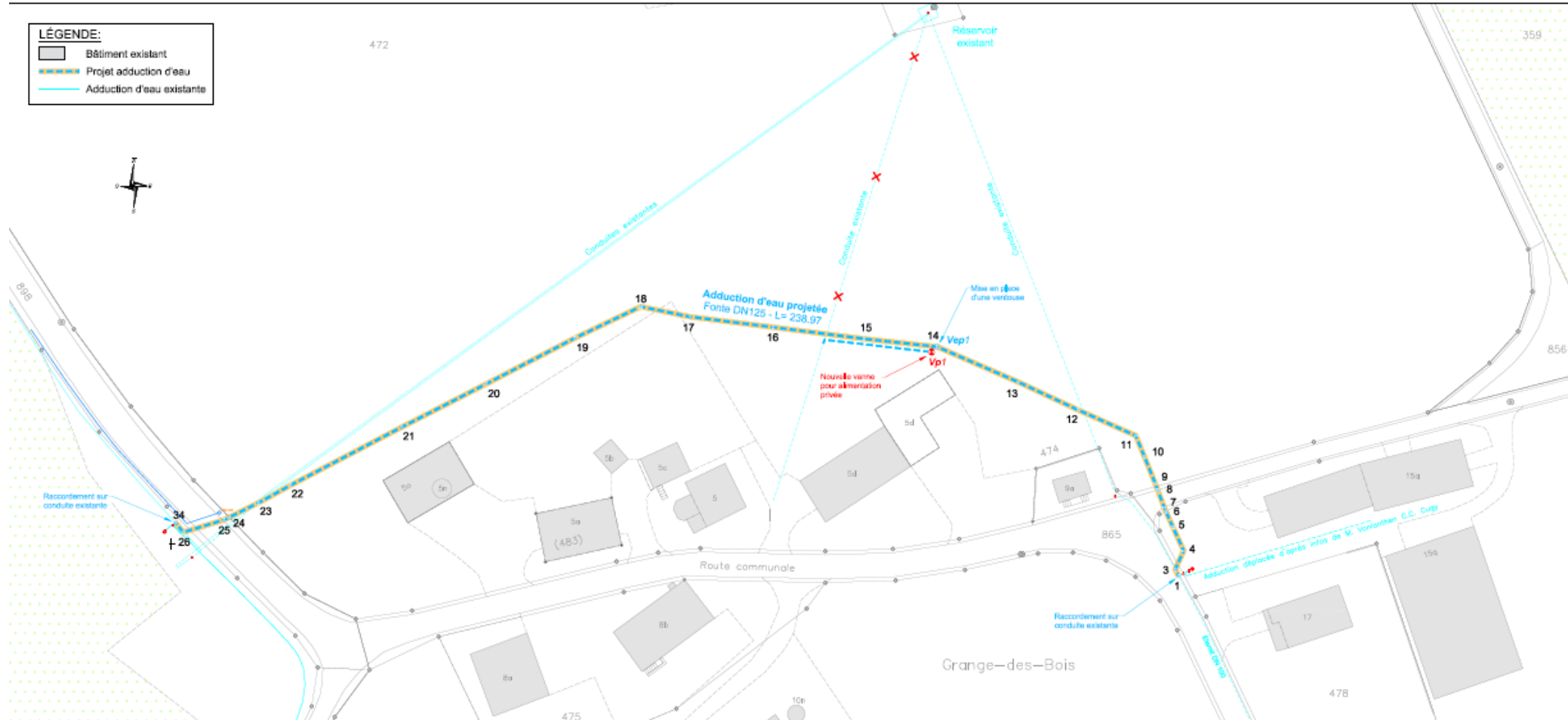
Investissement:

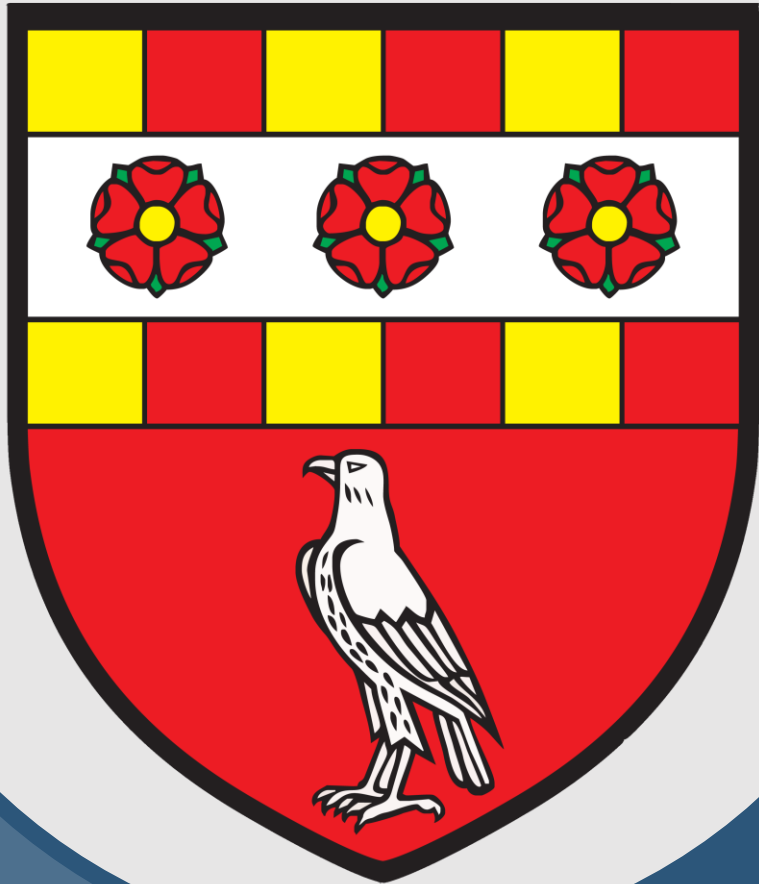
A charge de la commune : Fr. 180'000.-

Financé par les liquidités de la commune



POINT 3.1.5 : DEMANDE D'UN CRÉDIT POUR L'ADDUCTION D'EAU À LA « GRANGE-DES-BOIS »





POINT 3.1.6 : DEMANDE D'UN CRÉDIT POUR LA RÉCUPÉRATION DES EAUX SUR LE HAUT DE VESIN (SECTEUR LES VUARNOZ)

But de la dépense :

- Depuis plusieurs années, la commune subit de fortes précipitations, qui crée des surcharges d'eau dans ce secteur.
- En effet, le collecteur d'eau est actuellement sous-dimensionné avec ce genre de précipitations abondantes. Ces fortes pluies créent du ruissellement d'eau sur les parcelles et surchargent celles-ci. Les agriculteurs concernés ont déjà pris certaines mesures pour limiter ce problème. En conséquence, il y a des inondations à travers la forêt en direction de la gravière Savary et ce ruissellement d'eau creuse le terrain et emporte divers agrégats qui se déposent sur la route cantonale et crée des débordements sur diverses propriétés. La commune se doit de retenir ces eaux. Pour cela, le conseil communal vous propose un investissement par la création d'un nouveau collecteur d'eau pour évacuer cette eau depuis le chemin en forage dirigé directement dans le ruisseau du Grandvaux qui se situe en aval de ce secteur.

FINANCEMENT

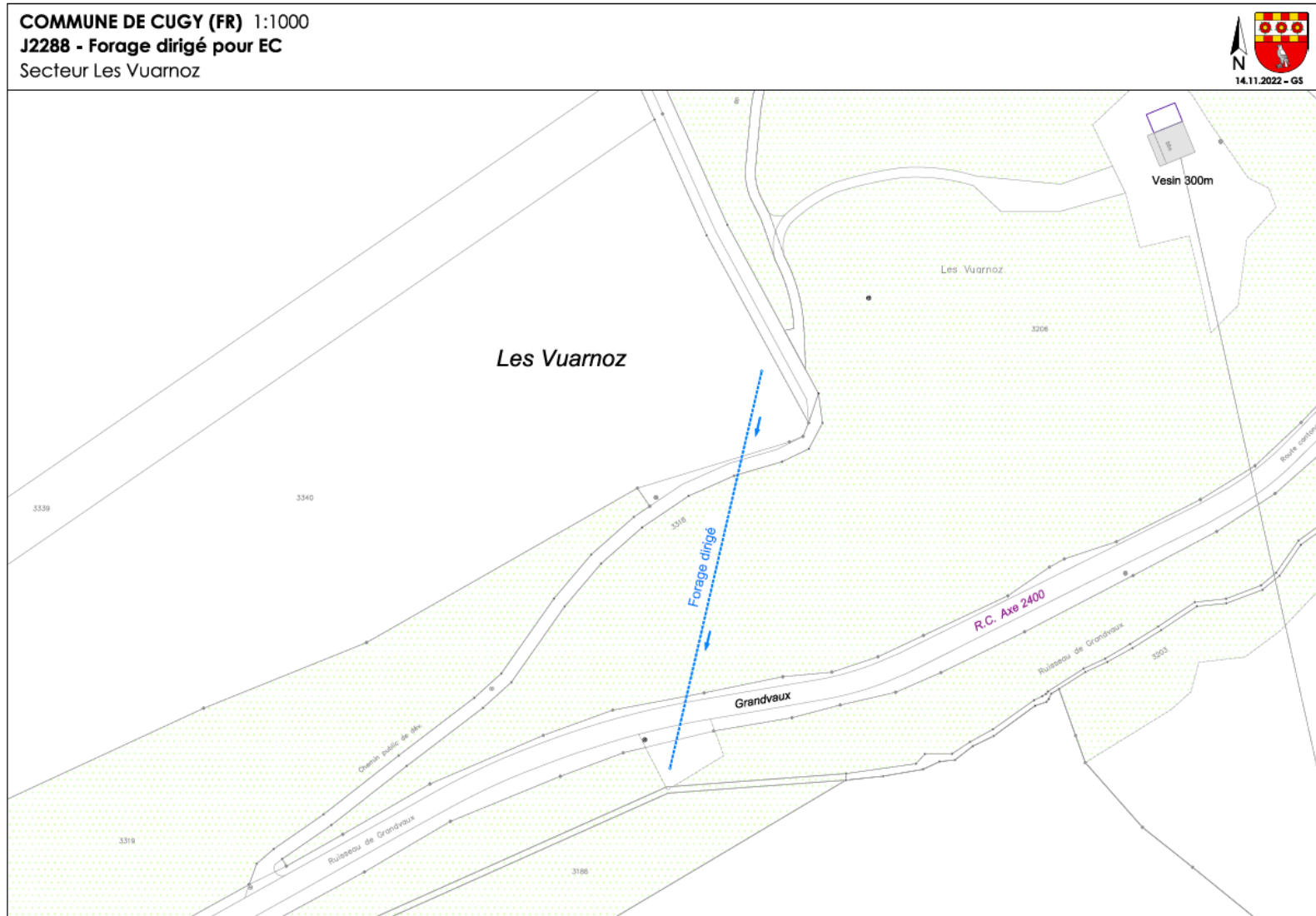
Investissement:

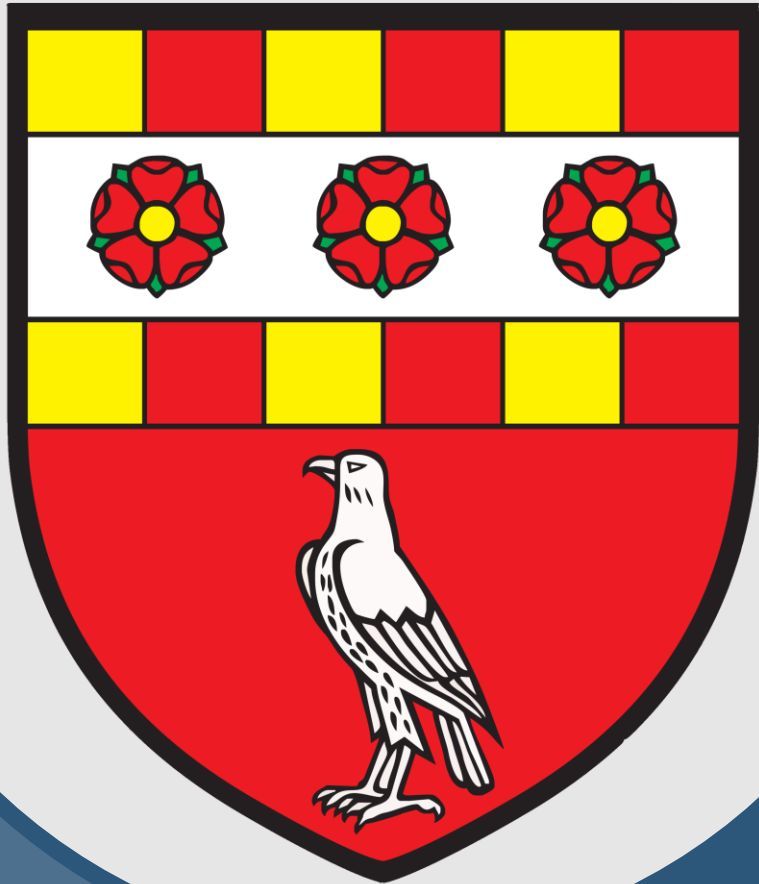
A charge de la commune : Fr. 200'000.-

Financé par les liquidités de la commune



POINT 3.1.6 : DEMANDE D'UN CRÉDIT POUR LA RÉCUPÉRATION DES EAUX SUR LE HAUT DE VESIN (SECTEUR LES VUARNOZ)





POINT 3.2: BUDGET DU COMPTE DE RÉSULTATS 2023

CADRE LÉGAL

Budget (art. 7 LFCo) :

« Le budget sert à la gestion à court terme des finances et des prestations. »

Les principes généraux et le contenu du budget sont définis aux articles 10 et 11.

3 règles de base (art. 20 LFCo) :

- « Le budget du compte de résultats doit être équilibré.
- Les coefficients et taux d'impôts doivent être fixés de manière à assurer cet équilibre.
- Un excédent de charges n'est admis que si le capital propre non affecté permet de l'absorber. »



POINT 3.2: BUDGET DU COMPTE DE RÉSULTATS 2023

PRINCIPE

En cas de déséquilibre (art. 21 LFCo) :

- **Excédent de charges:** grève le capital propre / augmente le découvert au bilan.
- **Excédent de revenus:** augmente le capital propre / amortit le découvert au bilan.
- **Découvert au bilan:** doit être amorti au maximum sur cinq ans.



POINT 3.2: BUDGET DU COMPTE DE RÉSULTATS 2023

DÉFINITION

Crédit budgétaire (art. 34 LFCo)

Autorisation de grever les comptes annuels pour un but déterminé jusqu'à concurrence du plafond fixé.

Le plafond pour notre commune est de CHF 30'000.- (art. 3 Rfin).



POINT 3.2: BUDGET DU COMPTE DE RÉSULTATS 2023

POINTS CLES

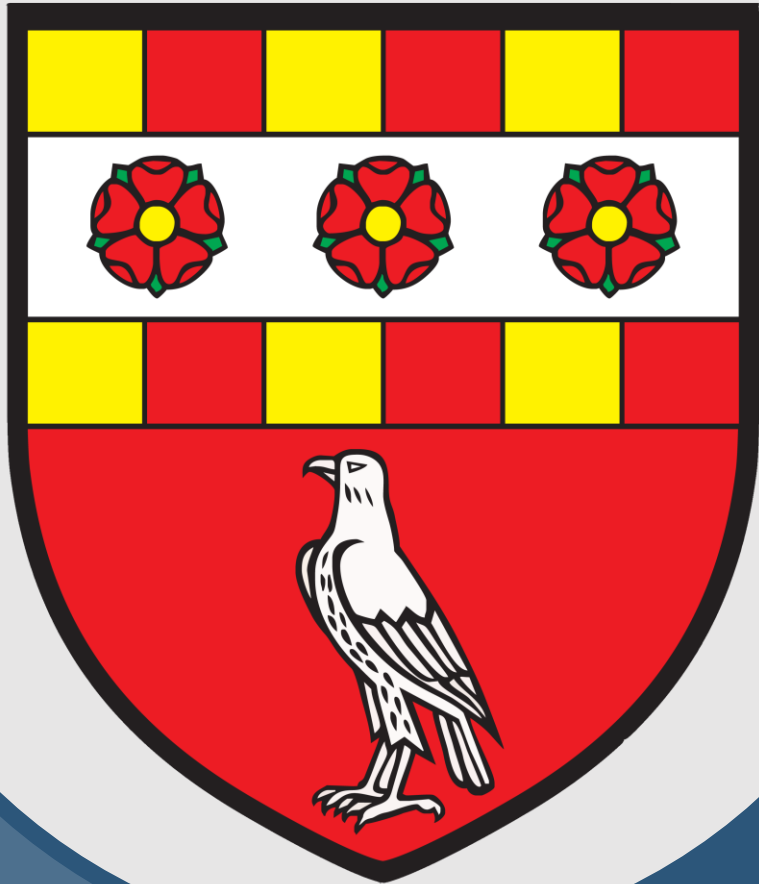
- Total de charges : **CHF 7'144'558.25**
- Excédent de charges prévu : **CHF 341'307.45**
(avec coefficient d'impôt à 85%)

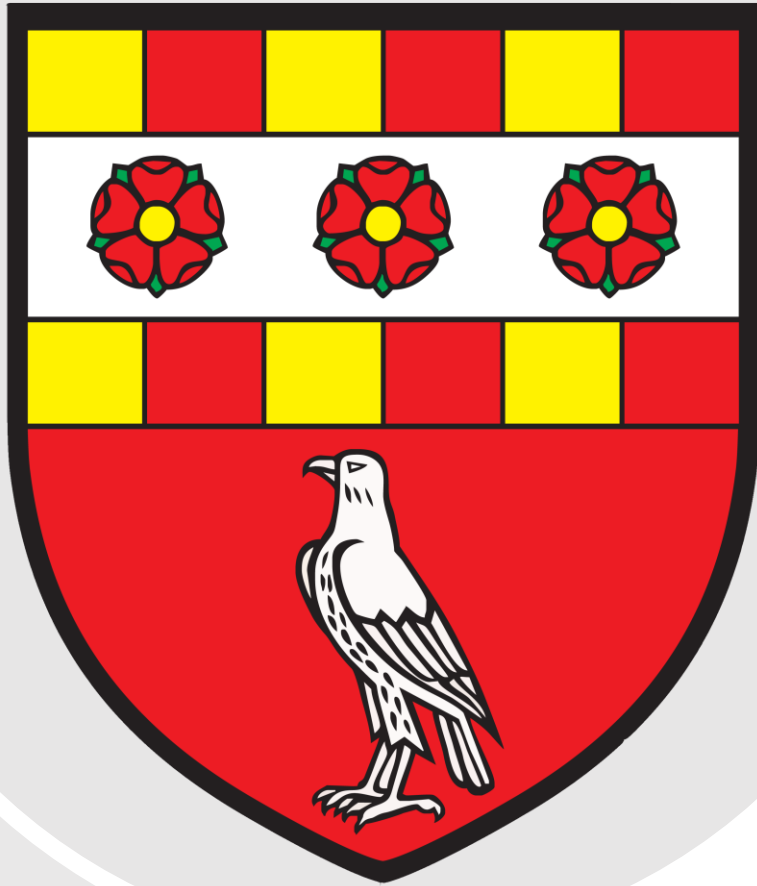
Total des charges liées : 48.22% du total des charges (+2.60 points)

Total de couverture des taxes causales:

- Approvisionnement en eau: **112.39%**
- Traitement des eaux: **135.47%**
- Gestion des déchets: **72.23%**

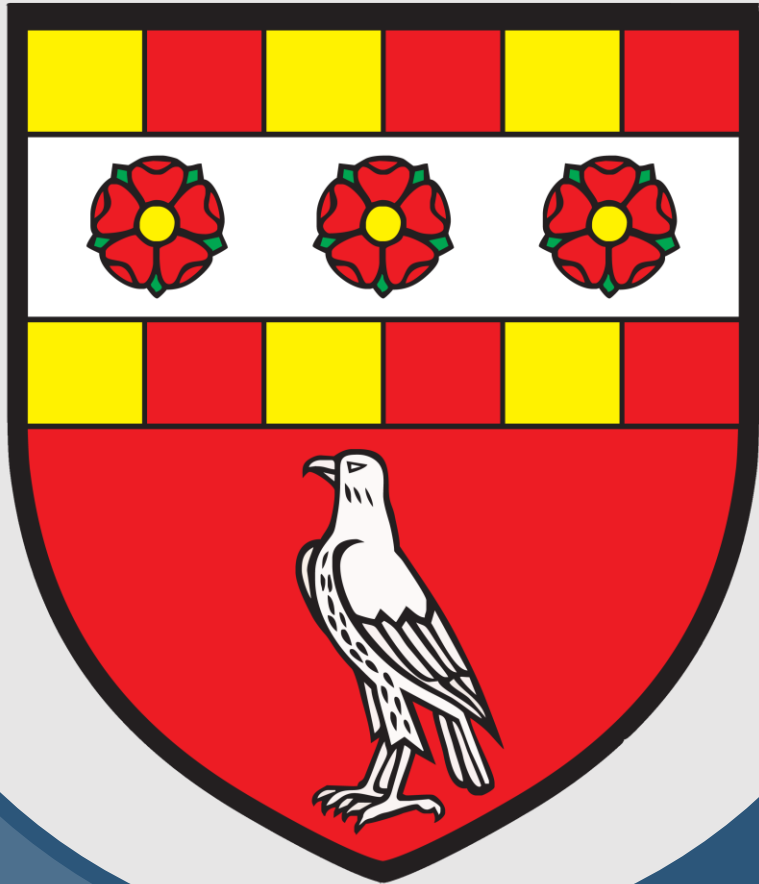


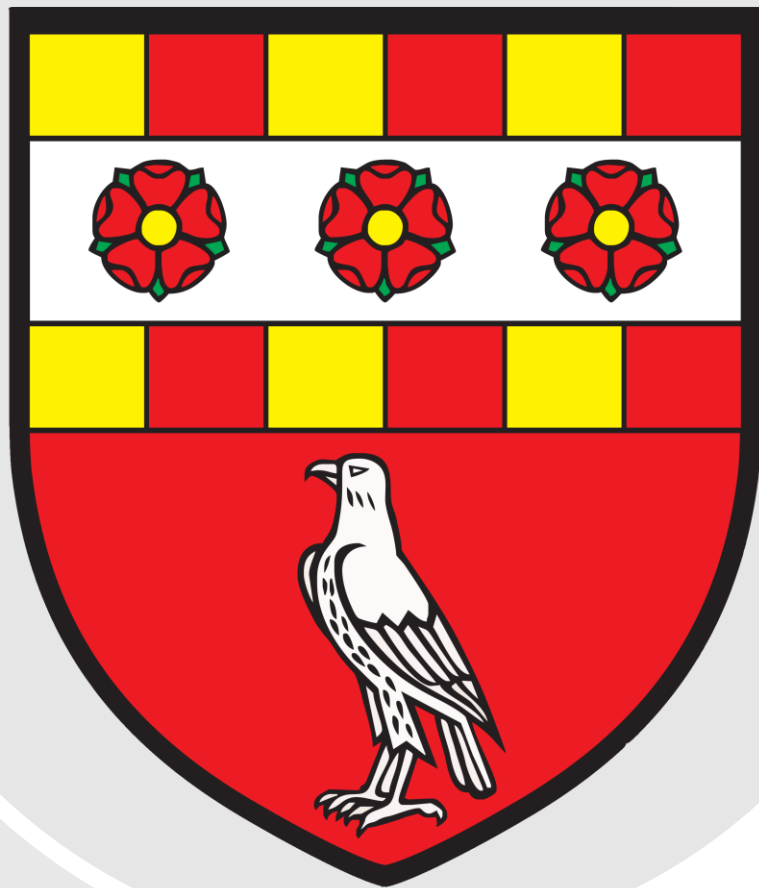




POINT 5:

**PROPOSITION DE M. MANUEL
PIRES « MISE À DISPOSITION
EN LIBRE ACCÈS DES
PROTECTIONS HYGIÉNIQUES
DANS LES ÉCOLES, LES
INSTITUTIONS PUBLIQUES ET
SPORTIVES, AINSI QU'AU SEIN
DE L'ADMINISTRATION
COMMUNALE »**



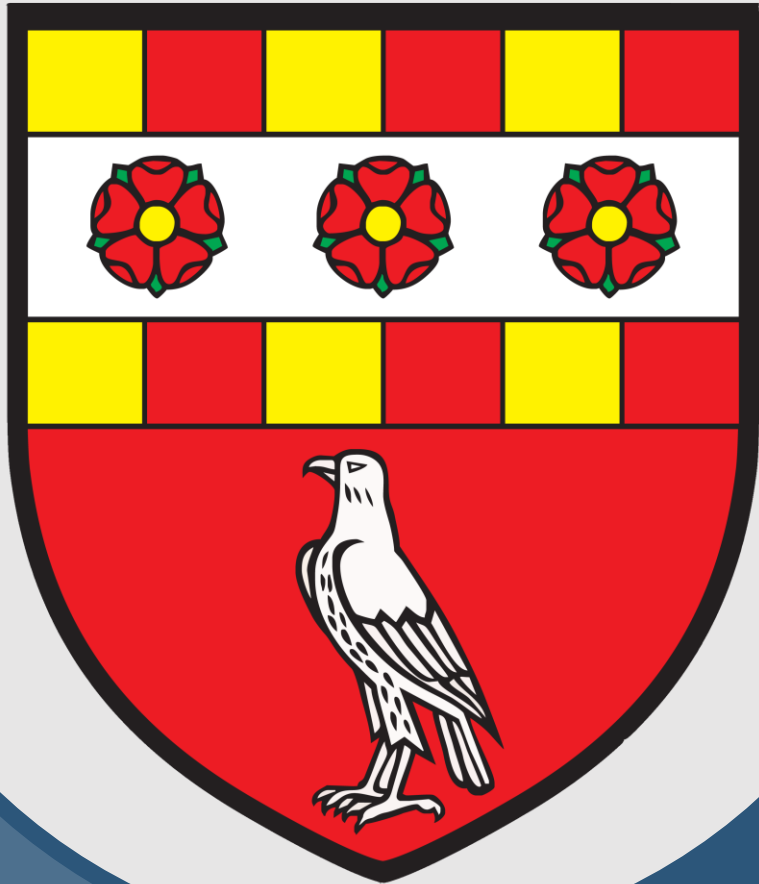


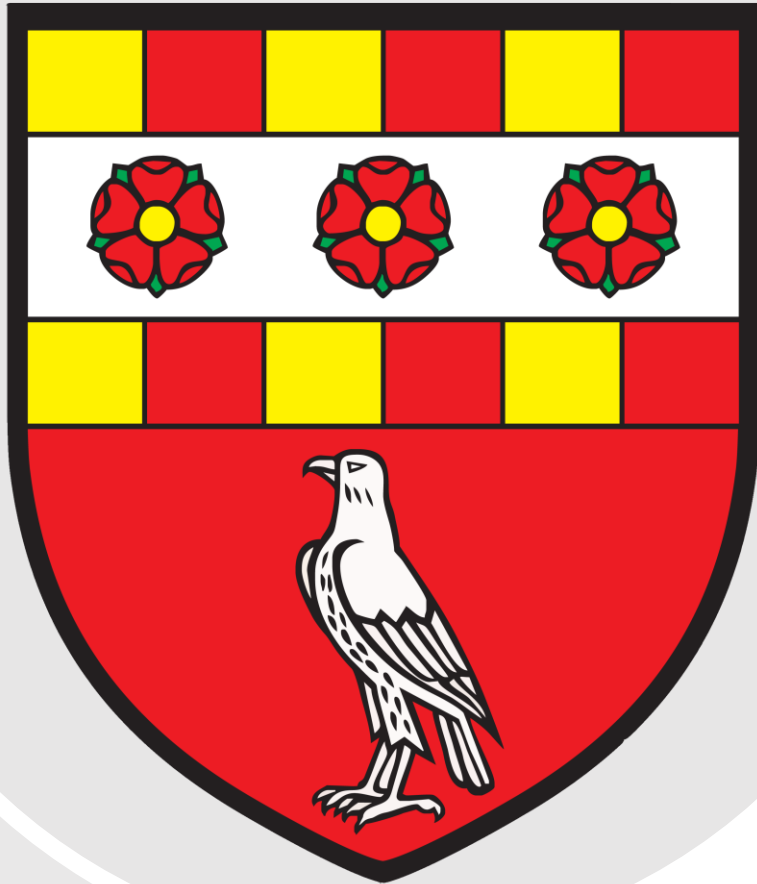
**POINT 6:
PRÉSENTATION DE
L'AVANCEMENT DE
L'ÉTUDE
D'URBANISATION
DU CENTRE
VILLAGE DE CUGY
(PARCELLE 170)**

PARCELLE 170 + AVANT-PROJET SCOLAIRE : SUITE DE LA PROCÉDURE

- Etude de faisabilité, ph.1 ✓
- Présentation au CG 07.22 ✓
- Questions et remarques ✓
- Réponses et synthèse ✓
- Etude de faisabilité, ph.2
 - cahier des charges, clause du besoin
 - Consultations : aménagement du territoire
mobilité
biens culturels
- Choix variantes, types de procédures, planification, estimation des coûts
- Présentation au CG 05.2023 : validation concept
- Procédure de sélection (concours / MEP)
- Présentation au CG et à la population
- Etude, devis général
- Vote crédit de construction
- Mise à l'enquête, exécution...







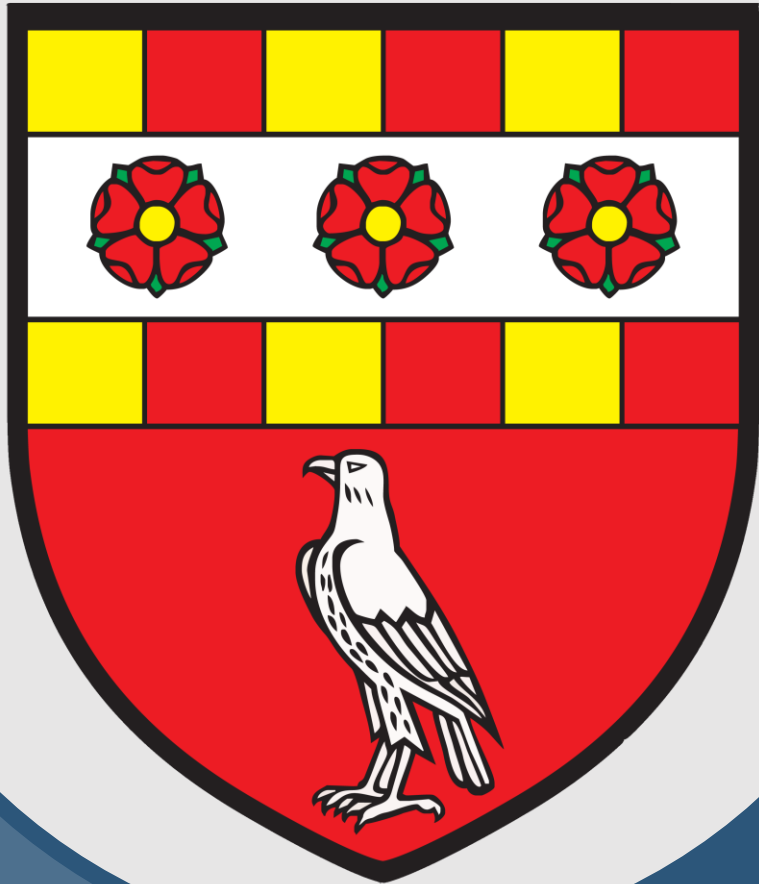
POINT 7: PRÉSENTATION DE L'AVANCEMENT DE L'ÉTUDE DE MOBILITÉ

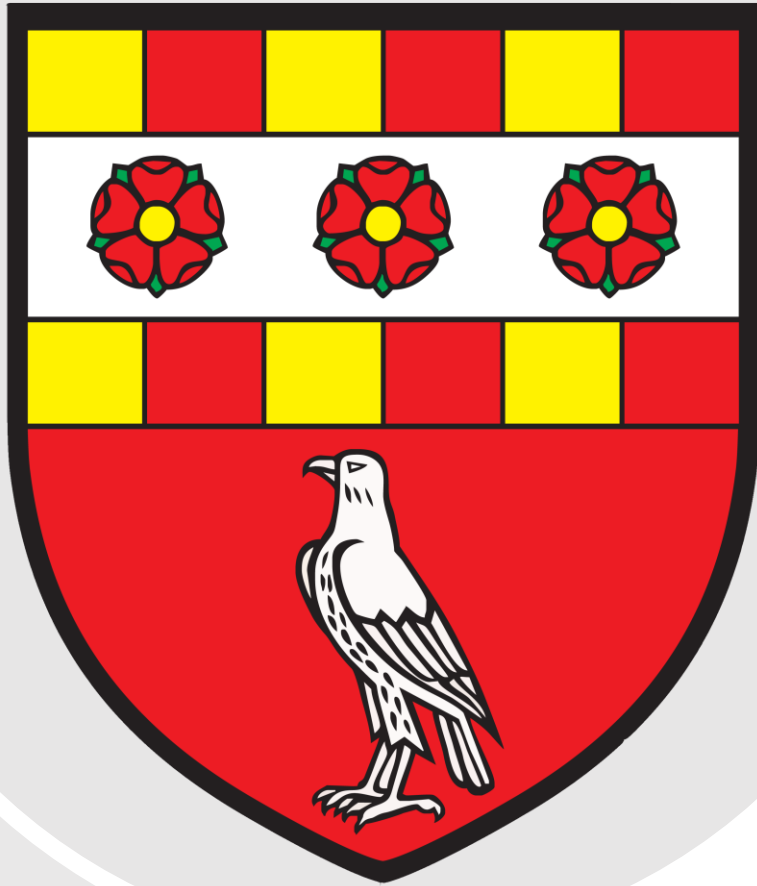
ÉTUDE DE MOBILITÉ : SUITE DE LA PROCÉDURE

- Etude de mobilité sur l'ensemble du territoire ✓
- Présentation au CG 07.22 ✓
- Questions et remarques ✓
- Réponses et synthèse ✓
- Finalisation du rapport Team+ et validation
- Consultation des services cantonaux

- Etudes complémentaires selon planification et crédits d'investissements
 - Budget
 - Mises à l'enquête, exécution







POINT 9: INFORMATIONS COMMUNALES

CONSEIL INTERCOMMUNAL

Avancement du projet

26 octobre 2022

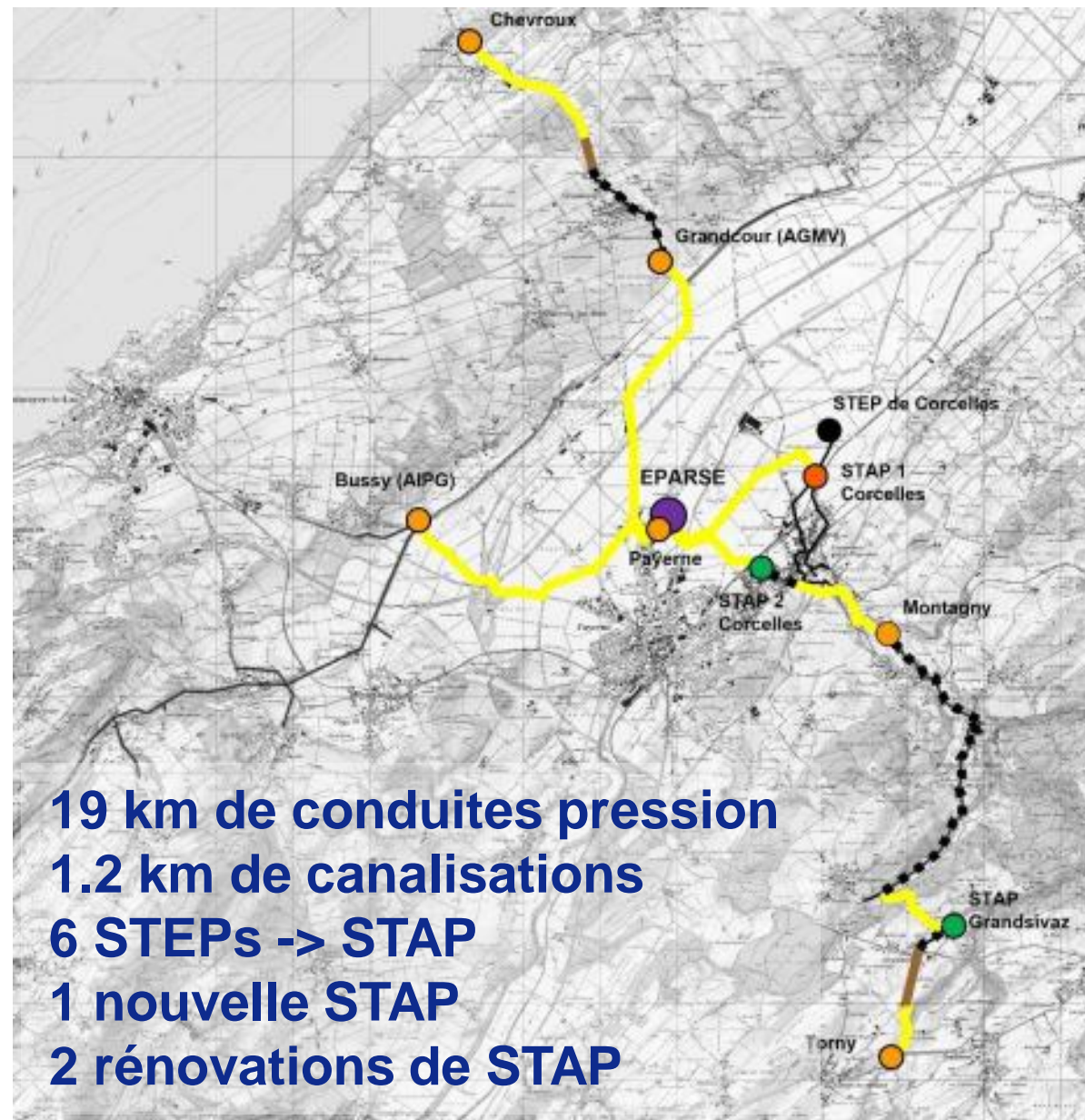


L'Éparsing
TRAITEMENT DES EAUX

PROGRAMME

1. Le réseau
2. La STEP
3. Avancement du projet
4. Prochaines étapes

LE PROJET RÉSEAU ET PGEE RÉGIONAL

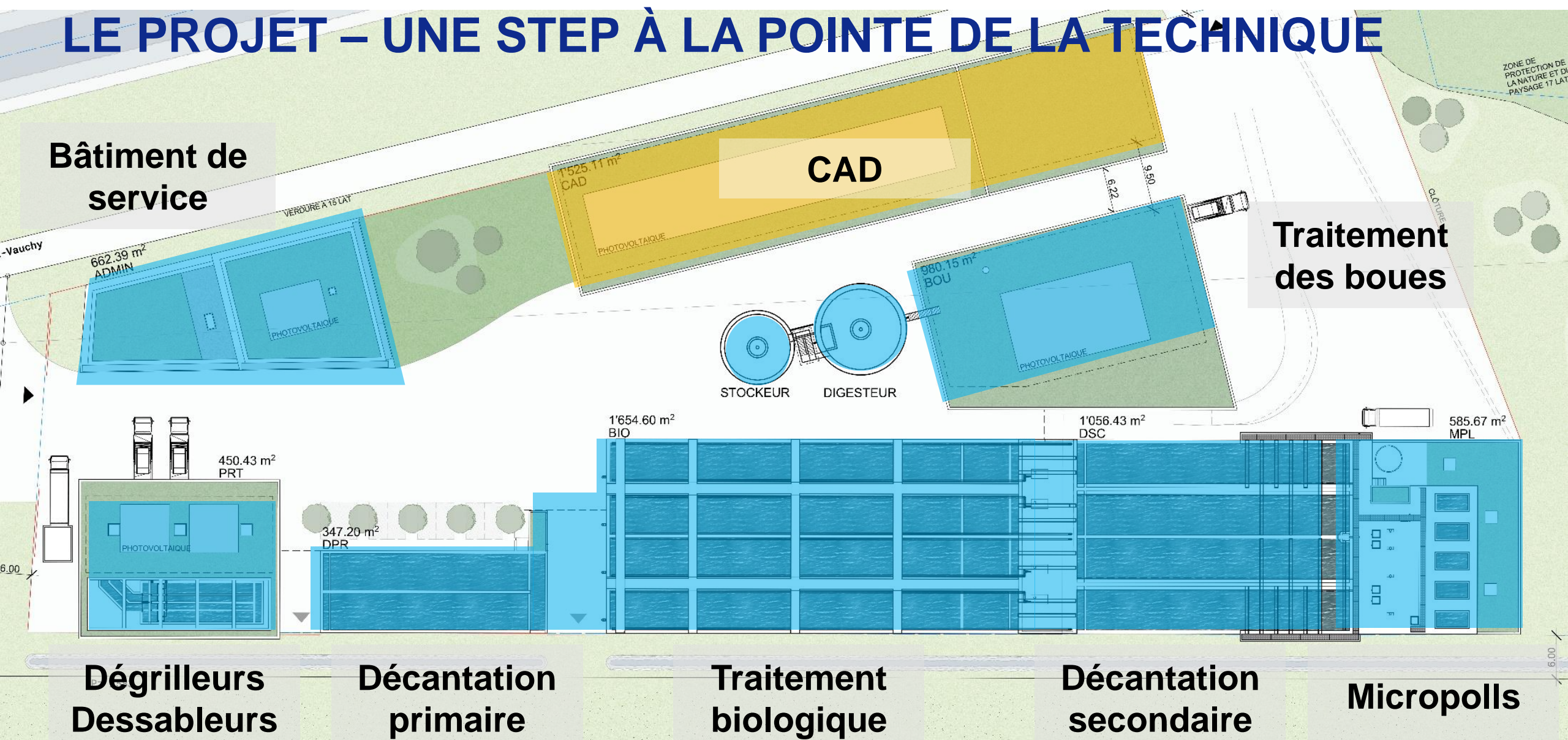


19 km de conduites pression
1.2 km de canalisations
6 STEPs -> STAP
1 nouvelle STAP
2 rénovations de STAP

LE PROJET

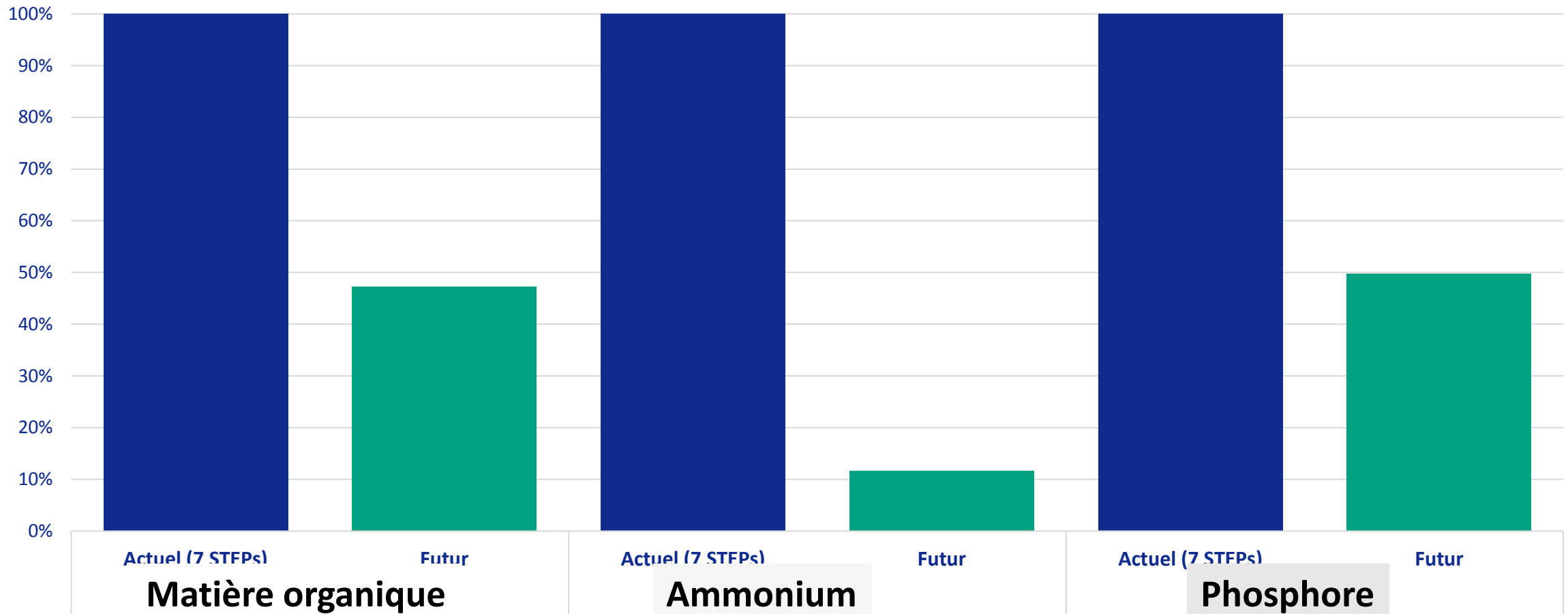


LE PROJET – UNE STEP À LA POINTE DE LA TECHNIQUE



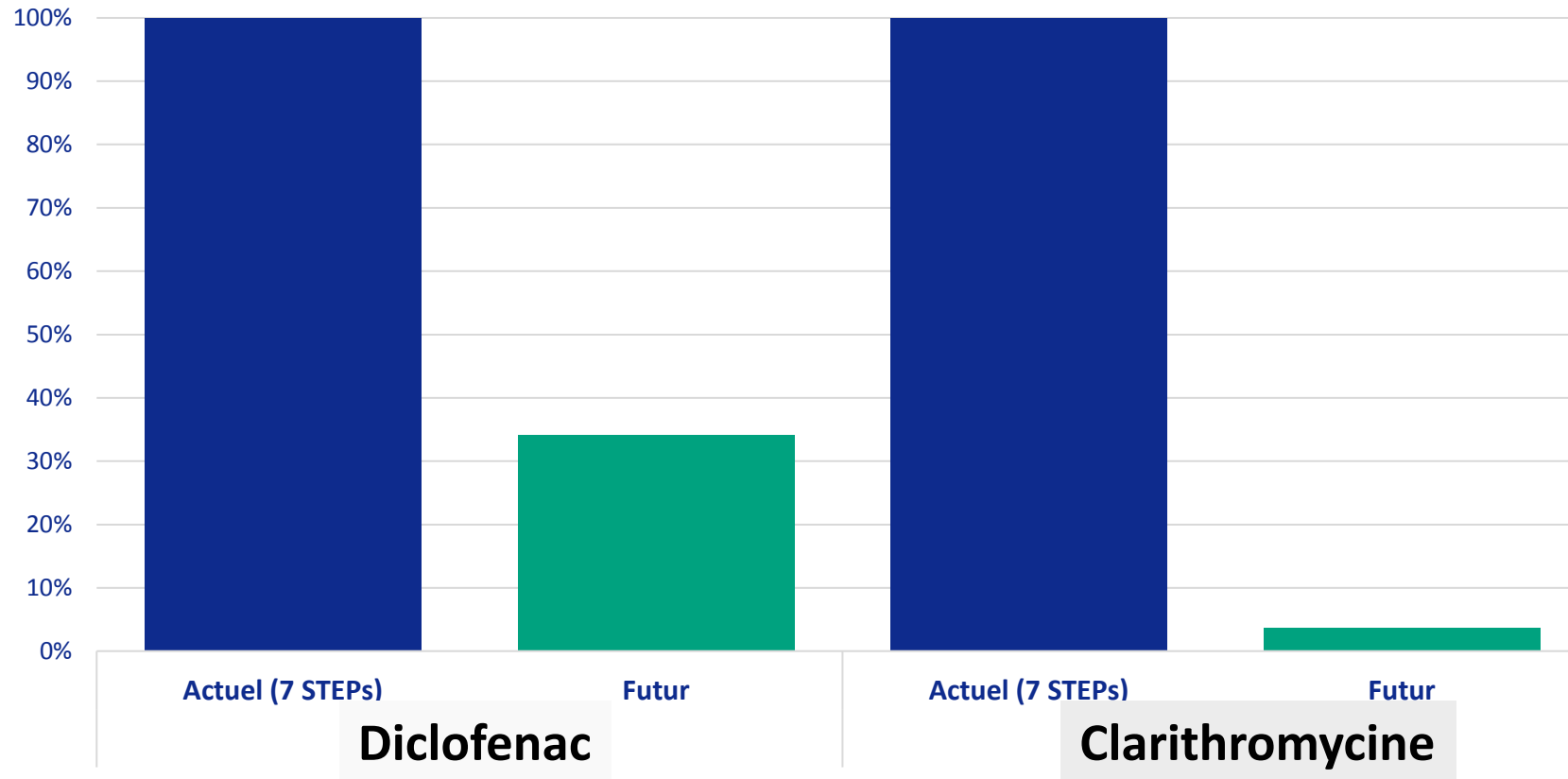
AMÉLIORATIONS DES REJETS

Macronutriments (carbone, azote, phosphore)

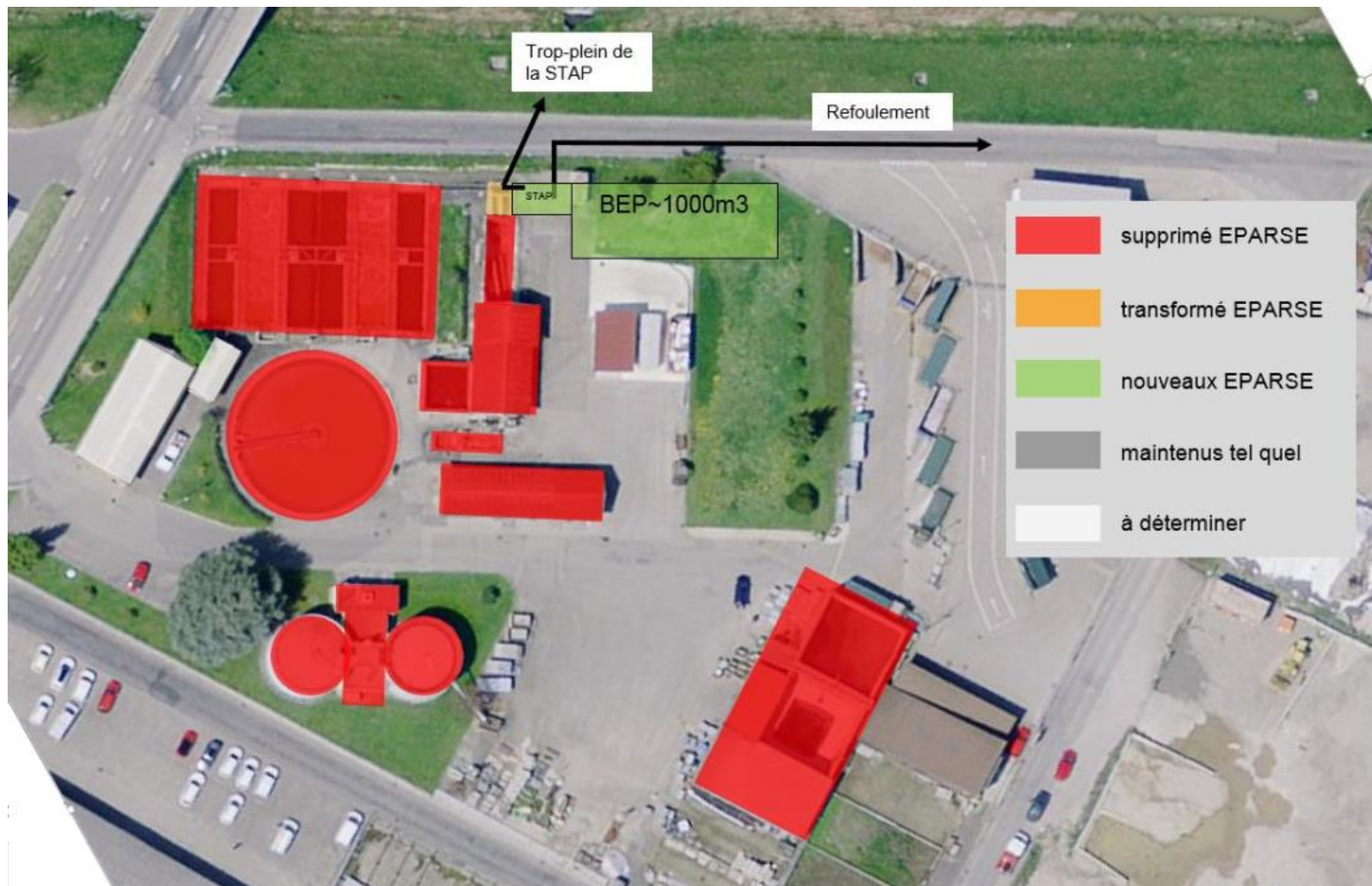


AMÉLIORATIONS DES REJETS

Micropolluants: diclofénac (anti-inflammatoire) et clarithromycine (antibiotique)



STEP EXISTANTE DE PAYERNE



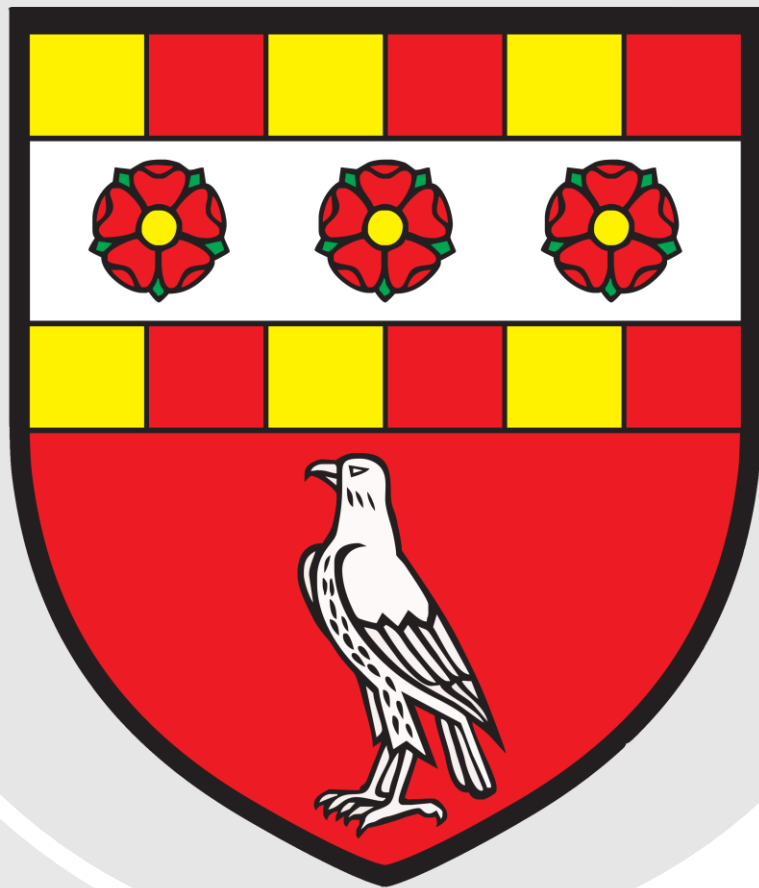
ETAPES FRANCHIES

- Consolidation des bases de dimensionnement 2^{ème} semestre 2021
- Développement du projet technique STEP 1^{er} semestre 2022
- Adjudication mandataires réseau avril 2022
- Séances d'information aux riverains et ONG mars et mai 2022
- Mise à l'enquête PPA mi-mai à mi-juin 2022
- Coordination avec projet CAD dès été 2022, en cours
- Lancement du PGEE régional été 2022
- Traitement des oppositions au PPA juin – octobre 2022

SUITE DES OPÉRATIONS

- PPA: validation du préavis par le CC de Payerne 15 décembre 2022
- Dépôt de la demande de permis de construire janvier 2023
- Obtention du permis de construire mai 2023
- Soumissions principales 1^{er} semestre 2023
- Crédit d'investissement anticipé micropolluants printemps 2023
- Processus de validation fédéral pour micropoll printemps – automne 2023
- Crédit d'investissement STEP automne 2023
- Début travaux gros œuvre fin 2023
- Mise en route fin 2026

Sous réserve des aléas de procédure



POINT 9: INFORMATIONS COMMUNALES (SUITE)

LISTE DES DÉLAIS : QUESTIONS / PROPOSITIONS

Conseil Général de Cugy

Liste des délais

Etat au 14.12.2022

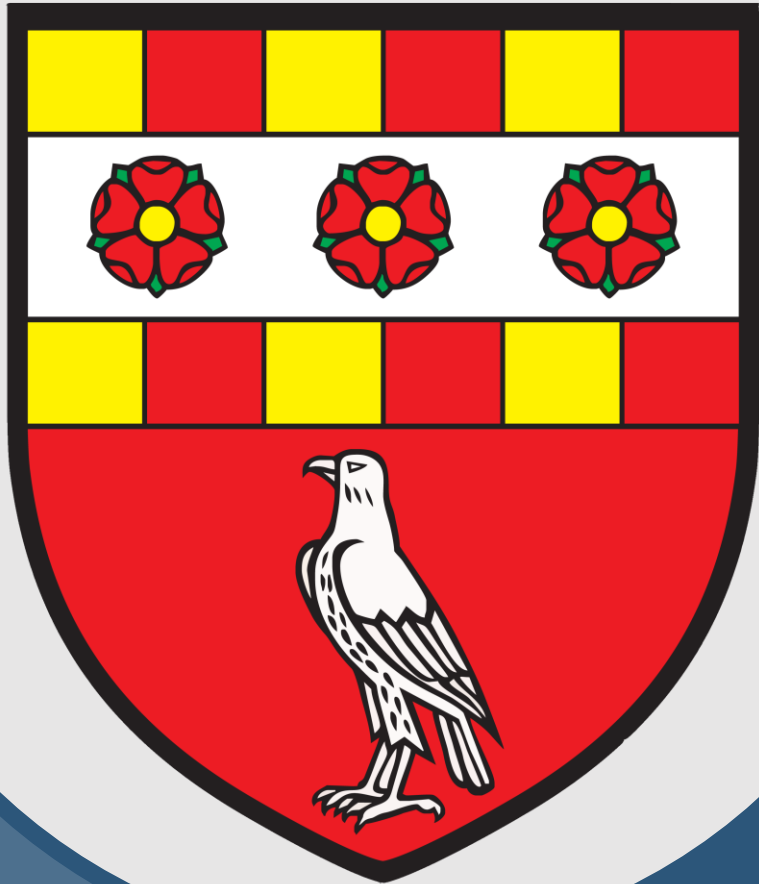
Date séance CG	Proposition / Question	Auteur de la demande	Objet	Responsable CC	Délai d'exécution	Date réponse	Résumé réponse
30.09.2020	Question	L. Overney	Séance armée pour les avions militaires	BG	septembre 2021	30.09.2020	Séance reportée, en main du DDPS
30.09.2020	Question	L. Overney	Régler le problème sécurité Rte de Payerne	GF	septembre 2021	15.12.2021	Point intégré dans étude de mobilité
05.05.2021	Question	J. Monnard	Etude mobilité douce, réduction vitesse localités Cugy et Vesin	GF	mai 2022	15.12.2021	Point intégré dans étude de mobilité
22.09.2021	Question	S. Meuwly	Problème élèves du CO se rendant sur la place de jeux EP	MMM	septembre 2022	22.09.2021	Intervention auprès du CO, situation régularisée
21.09.2022	Question	N. Schorro	Ouverture agence postale en période estivale	BG	septembre 2023	21.09.2022	Les horaires sont aménagés au mieux
22.09.2021	Proposition	M. Pires	Mise à disposition en libre accès des protections hygiéniques	JDB	septembre 2022	14.12.2022	
22.09.2021	Question	S. Meuwly	Problème éclairage place jeux école Cugy	GF	septembre 2022	14.12.2022	
06.07.2022	Question	O. Vonlanthen	Etude pour le mobilier place du village	JDB	juillet 2023	14.12.2022	



NOTRE LIEN S'OFFRE UNE NOUVELLE JEUNESSE !

- Merci à toute l'équipe rédactionnelle et à notre administration
- Bravo à Guillaume pour la qualité du travail
- Appel aux membres du CG
- 2023 : 3 éditions prévues







POINT 10: DIVERS



**BONNE SOIRÉE
ET BONNES
FÊTES**

